

COMPTE RENDU DU CTPL 13 FEVRIER 2006

Budget départemental 2005

Le budget est présenté sous sa nouvelle forme (LOLF) 87 % concernent les dépenses de fonctionnement dont 60% correspondent aux montants votés en CTPL.

L'affranchissement constitue la principale charge (33%)

52% des dépenses d'équipement ont été votés en CTPL.

200 000 euros ont été affectés à la réinstallation des trésoreries de MERVILLE , CLARY, FOURNES ainsi que les services SCEPL et dépenses rémunérations.

120 000 euros pour les travaux de l'immeuble de la redevance.

Le taux de report est de 4,39%.

Pour 2006 le montant du budget global fongible est de 15 706 379 euros soit 14 169 009 en fonctionnement et 1 327 370 en équipement.

Intégration des dépenses de personnel : nombre d'agents par actions, % des effectifs, charges budgétaires.

| | | | | |
|---|---|--------|--------|------------|
| 3 | Fiscalité des particuliers et locale | 491.25 | 25.44% | 22 675 933 |
| 5 | Gestion financière de l'Etat hors fiscalité | 229.79 | 11.90% | 10 444 940 |
| 6 | Gestion des pensions | 27.20 | 1.41% | 1 237 594 |
| 7 | Gestion financière du secteur public local | 963.77 | 49.91% | 43 807 309 |
| 8 | Gestion des fonds déposés | 162.79 | 8.43% | 7 581 041 |
| | TOTAL | 1931 | 100% | 88 301 000 |

Commentaires :

La nouvelle présentation du budget ne change pas la ventilation, la CGT dans sa déclaration a relevé que le CTPL ne s'exprimait en fait que sur un peu plus de 50% du budget.

Même si le Directeur se félicite de la progression de 1,46 % des ressources la CGT ne peut que s'inquiéter du budget d'équipement, suite aux nombreuses demandes qui ne seront pas satisfaites.

Mais il est vrai que les projets de fermeture vont régler cet épineux problème...

Le tableau ci-dessus quantifie la charge de personnel par action.

Si on affine un peu plus nous pourrions rapidement trouver les secteurs qui serviront de base à une réduction des dépenses, donc à réduction d'effectifs. A n'en pas douter ce tableau va être utilisé !

ORE

Dans le département 11 emplois vont être supprimés

| | | | |
|----------------|----|---------------|----|
| Lille CHU | -2 | Roubaix CH. | -1 |
| Armentières | -2 | Forum | -1 |
| Dunkerque CH | -1 | Tourcoing CH | -2 |
| Dunkerque mun. | -1 | Maubeuge mun. | -1 |

| | | | |
|------------------|-----|----------|----|
| Armentières mun. | -1 | Seclin | -1 |
| Halluin | -1 | CUDL | -1 |
| Marcq | -1 | Ronchin | -1 |
| Denain RP | -1 | Merville | -1 |
| AVE SNES | -1 | Raismes | -1 |
| RF AVE SNES | -11 | | |

| | | | |
|-----------------|----|-------------|-----|
| Paierie dale | +1 | Lille mun. | +1 |
| Wasquehal | +1 | Lannoy | +1 |
| Marly | +1 | Roubaix est | +1 |
| RF Valenciennes | +5 | TG | +10 |

Sur la TG + 4 dépense – 3 SCEPL +1 ressources humaines –2 liaison rec +10 CEL
Le CEL supportera plus du 1/3 du territoire.

Commentaires :

Pour la CGT la méthode utilisée n'est pas la plus rationnelle, on ne peut vraiment parler d'objectivité dans la répartition des emplois.

Ex : La Paierie dale avec + 3 se retrouve avec + 1, le + 39 de la TG devient + 10.

Les ajustements sont décidés par la Direction qui gère la pénurie, rien de bien nouveau.

La mise en place des nouveaux métiers (centre d'encaissement, centre de prélèvement service) aura des impacts importants. La fusion de postes, la spécialisation accélèreront le processus de suppressions constantes d'effectifs.

Notation

Un point a été fait sur la notation et sur les conséquences du nouveau système.

Des règles nouvelles sont instaurées pour palier les insuffisances, notamment par la mise en place officieuse d'un « turn over » dans la distribution des points.

Commentaires :

La CGT avait mis en garde les Directions lors de la mise en place de ce nouveau mode de notation.

Ce nouveau système pénalise une partie des agents : les notateurs, après la distribution des points imposés, n'ont plus la possibilité de proposer une bonification à leurs agents méritants.

Cette situation dégrade l'ambiance dans les postes et les services en décourageant agents et encadrements.

La CGT incite les personnels à déposer un recours seul moyen de faire réagir la DGCP, le rapport LAJOURMARD consécutif à l'enquête de l'inspection des Finances, en est l'illustration.

Tabac à la Trésorerie Générale

Le TPG, assisté du médecin du travail, a annoncé la mise en conformité de la TG avec la législation sur le tabac.

Le Directeur a précisé que le bâtiment n'a pas d'espace susceptible d'accueillir les fumeurs, c'est donc tout le bâtiment qui est concerné.

Le médecin du travail a rappelé les dangers du tabagisme passif et a proposé de mener une campagne de sensibilisation et d'aide psychologique.

Cette règle stricte sera progressivement mise en place et une date butoir (non encore décidée) fixera l'interdiction complète.

Ce dispositif sera instauré petit à petit dans les trésoreries.

Commentaires :

Difficile de concilier fumeurs et non fumeurs, de plus en plus de lieux publics sont touchés par cette interdiction, le trésor public n'est pas exclu. Bien sur c'est au fumeur de faire l'effort mais il y va de la santé de tous.

Restructurations

Le TPG a fait le point sur les restructurations et réinstallations dans le Nord.

Les règles instaurées sont : meilleur service aux usagers, meilleures conditions de travail pour les agents, service à moindre coût.

Les nouvelles dispositions prises par le Ministre concernant les rapprochements DGI/CP ont pour conséquence l'installation de plusieurs trésoreries dans les centres des impôts.

Les 2 postes de DENAIN dans l'hôtel des finances de DENAIN

ROUBAIX Est et Ouest fusionnés dans l'hôtel des finances de ROUBAIX

Création d'hôtels des finances à HAZEBROUCK, DOUAI, DUNKERQUE, TOURCOING, MAUBEUGE dans un premier temps.

Réinstallation et fusion d'HAUBOURDIN/SANTES

Réinstallation de VILLENEUVE D'ASCQ

Déménagement de LILLE FORUM à la cité administrative et création d'un grand accueil commun DGI/CP

Déménagement de la PAIERIE REGIONALE dans les futurs locaux de la région

Déménagement de la PAIERIE DEPARTEMENTALE à EURA LILLE 2

Déménagement de LILLE AMENDES dans les locaux de l'ex redevance

Réorganisation des postes d'ARMENTIERES en secteur local et impôt

Fermetures envisagées de MONS, RACHES, CHERENG, CYSOING, TEMPLEUVE, ANNOEULLIN, PHALEMPIN.

Fusions de CLARY et WALINCOURT, de MASNIERES et GOUZEAUCOURT.

La première équipe informatique GAIA vers le CSI rue Meurin à Lille

Commentaires :

Notre refus de siéger au précédent comité et la signature massive des agents ont conduit la Direction à abattre une partie de ses cartes car, ne nous trompons pas, dans le tiroir d'autres fermetures sont programmées 14 trésoreries de 3 agents et moins sont encore implantées.

Nous dire que la gestion des petits postes est un casse-tête insupportable pour eux n'est pas crédible.

La CGT revendique l'implantation des trésoreries au plus près des usagers, qu'ils se trouvent à la ville comme à la campagne. Nous ne pouvons accepter cette remise en cause du réseau.

Aujourd'hui il s'agit d'une réorganisation fonctionnelle demain elle sera structurelle.

Il appartient à tous les personnels de réagir.

Nous avons, avec le SNAT, lancé une campagne de protestation le 31 janvier qui se traduit par plus de 400 pétitions à ce jour. Il faut aller plus loin.

La CGT propose à l'ensemble des organisations syndicales du trésor Nord de se retrouver pour mettre en place une riposte à ce démantèlement de notre service public.

Concernant les réinstallations, nos collègues de Lille amendes ont réagi très justement après l'annonce de leur affectation rue Jean Jaurès.

Sur ce point le TPG a demandé un audit sur la sécurité de cet immeuble et du quartier.

Nos collègues du CPS et du centre des concours ont eux aussi protesté contre leurs conditions de travail qui risquent de se détériorer après le transfert de cette trésorerie.

La CGT exige la suspension de la réinstallation de Lille amendes avant la publication de ce rapport et rappelle que les agents doivent donner leurs avis sur ces nouvelles implantations.

Chose qu'ils ont fait en signant leur pétition, il faut à présent en tenir compte !

Délégation de compétence inter trésoreries

Le Nord s'est porté volontaire pour une expérimentation de délégations de compétences inter-trésoreries.

Le but est d'assurer à l'usager un traitement de la plupart de ces demandes, quelle que soit la trésorerie à laquelle il s'adresse.

Commentaires :

Sur le fond l'idée est louable, améliorer le service public c'est aussi notre revendication. Attendons tout de même la mise en application pour d'autres commentaires.

Patrice LESCOT Jean Rémy VANDEVOORDE Jean Marie MASSE Dominique CATTEAU

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| BULLETIN D ADHESION A LA CGT | |
| <i>NOM</i> | |
| <i>PRENOM</i> | |
| <i>POSTE</i> | |
| <i>GRADE</i> | |
| <i>DATE</i> | <i>SIGNATURE</i> |